

ADMINISTRATION GENERALE ET FINANCES – PRESTATIONS DE COMMUNICATION – COMMISSION D'APPEL D'OFFRES DU GROUPEMENT DE COMMANDES

Le Conseil communautaire désigne, par un vote à main levée, Daniel BARON, membre titulaire et Jean-Pierre OMNES, membre suppléant, pour représenter Lamballe Terre & Mer au sein de la commission d'appel d'offres du groupement de commandes « prestations de communication ».

ADMINISTRATION GENERALE ET FINANCES – ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS COMPLEMENTAIRES

Le Conseil communautaire approuve les subventions complémentaires à verser en 2019 et précise que les crédits sont inscrits au budget 2019.

ADMINISTRATION GENERALE ET FINANCES – BUDGET TRANSPORTS – DECISION MODIFICATIVE 2019-01

Le Conseil communautaire adopte la décision modificative telle que présentée ci-dessous :

Section de fonctionnement :

Sens	Chap	Nature	Intitulé	Montant
dépenses	011	6288	Prestations de service	+ 68 600 €
Dépenses	042	6811	Amortissements des biens	+ 5 000 €
Dépenses	042	6812	Amortissement étude Dinan/Lamballe	+ 1 400 €
Dépenses	022	022	Dépenses imprévues	- 75 000 €
			Total dépenses	0 €

Section d'investissement :

Sens	Chap	Nature	Intitulé	Montant
Dépenses	21	2188	Programme de travaux	+ 6 400 €
			Total dépenses	+ 6 400 €
Recettes	040	4818	Amortissement étude Dinan/Lamballe	+ 1 400 €
Recettes	040	28xxx	Amortissements des biens	+ 5 000 €
			Total recettes	+ 6 400 €

ADMINISTRATION GENERALE ET FINANCES – BUDGET PARCS D'ACTIVITES – DECISION MODIFICATIVE 2019-01

Le Conseil communautaire adopte la décision modificative telle que présentée ci-dessous :

Section de fonctionnement :

Sens	Chap	Nature	Intitulé	Montant
Dépenses	042	71355	Clôture zones – Annulation stock final	+ 616 437,38 €
Dépenses	011	6015	Dissolution CC Du Guesclin – achat des terrains	+ 438 416,00 €
			Total dépenses	+ 1 054 853,38 €
Recettes	70	7015	Clôture zones - Vente terrains au BG	+ 616 437,38 €
Recettes	042	71355	Dissolution CC Du Guesclin – Stock	+ 438 416,00 €
			Total recettes	+ 1 054 853,38 €

Section d'investissement :

Sens	Chap	Nature	Intitulé	Montant
Dépenses	040	3355	Dissolution CC Du Guesclin – Stock	+ 438 416,00 €
			Total dépenses	+ 438 416,00 €
Recettes	040	3355	Clôture zones – Annulation stock final	+ 616 437,38 €
Recettes	16	1641	Clôture zones – Ajustement Emprunt	- 616 437,38 €
Recettes	16	1641	Dissolution CC Du Guesclin (400 k€ pour emprunt levé et 38 k€ complément DA)	+ 438 416,00 €
			Total recettes	+ 438 416,00 €

ADMINISTRATION GENERALE – BUDGET BATIMENTS – DECISION MODIFICATIVE 2019-01

Le Conseil communautaire adopte la décision modificative telle que présentée ci-dessous :

Section d'investissement :

Sens	Chap	Nature	Intitulé	Montant
Dépenses	65	6542	Créances éteintes	+ 3 600 €
Dépenses	011	637	Autres impôts	- 3 600 €
Dépenses	042	6811	Dotations aux amortissements des biens	+ 46 000 €
			Total dépenses	+ 46 000 €
Recettes	042	777	Dotations aux amortissements des subv.	+ 46 000 €
			Total recettes	+ 46 000 €

Section d'investissement :

Sens	Chap	Nature	Intitulé	Montant
Dépenses	20	2031	Etudes	+ 1 000 €
Dépenses	21	2131	Taxe d'aménagement	+ 1 744 €
Dépenses	21	2138	Frais de notaire	+ 7 461 €
Dépenses	23	2313	Travaux	- 10 205 €
Dépenses	040	13912	Dotations aux amortissements des subv.	+ 46 000 €
			Total dépenses	+ 46 000 €
Recettes	040	28188	Dotations aux amortissements des biens	+ 46 000 €
			Total recettes	+ 46 000 €

ADMINISTRATION GENERALE ET FINANCES – BUDGET EAU POTABLE – DECISION MODIFICATIVE 2019-01

Le Conseil communautaire adopte la décision modificative telle présentée ci-dessous :

Section d'investissement :

Sens	Chap	Nature	Intitulé	Montant
Dépenses	041	2315	Installations, matériel et outillage	+ 20 000 €
			Total dépenses d'investissement	+ 20 000 €
Recettes	041	2031	Frais d'études	+ 20 000 €
			Total recettes d'investissement	+ 20 000 €

ADMINISTRATION GENERALE ET FINANCES – BUDGET ASSAINISSEMENT – DECISION MODIFICATIVE 2019-01

Le Conseil communautaire adopte la décision modificative telle que présentée ci-dessous :

Section d'exploitation :

Sens	Chap	Nature	Intitulé	Montant
Dépenses	011	617	Études	-7 000 €
Dépenses	66	66112	Intérêts – Rattachement des ICNE	+7 000 €
			Total des dépenses	0 €

Section d'investissement :

Sens	Chap	Nature	Intitulé	Montant
Dépenses	10	1068	Autres réserves	+ 600 000 €
			Total des dépenses	+ 600 000 €
Recettes	10	1068	Autres réserves	+ 600 000 €
			Total des recettes	+ 600 000 €

ADMINISTRATION GENERALE ET FINANCES – BUDGET DECHETS MENAGERS – DECISION MODIFICATIVE 2019-01

Le Conseil communautaire adopte la décision modificative telle que présentée ci-dessous :

Section de fonctionnement :

Sens	Chap	Nature	Intitulé	Montant
Dépenses	011	611	Sous-traitance générale (tri des déchets)	+ 65 000 €
Dépenses	012	6215	Personnel affecté par la collectivité de rattachement	+ 130 000 €
Dépenses	65	658	Charges diverses de gestion courante (incinération)	- 65 000 €
Dépenses	67	673	Titres annulés	+ 4 000 €
			Total des dépenses	+134 000 €
Recettes	70	7087	Remboursement de frais par le Budget général	+134 000 €
			Total des recettes	+134 000 €

ADMINISTRATION GENERALE ET FINANCES – BUDGET SERVICES COMMUNS – DECISION MODIFICATIVE 2019-01

Le Conseil communautaire adopte la décision modificative telle que présentée ci-dessous :

Section de fonctionnement :

Sens	Chap	Intitulé	Montant
Dépenses	012	Charges de personnel	+ 14 000 €
		Total des dépenses	+ 14 000 €
Recettes	74	Participations des communes	+ 14 000 €
		Total des recettes	+ 14 000 €

ADMINISTRATION GENERALE ET FINANCES – INDEMNITE DE CONSEIL ET DE BUDGET AU COMPTABLE PUBLIC

Le Conseil communautaire demande le concours du Receveur municipal pour assurer des prestations de conseil et d'assistance en matière budgétaire, économique, financière et comptable définies à l'article 1 de l'arrêté du 16 décembre 1983 et accorde l'indemnité de conseil au taux de 70 % par an, calculée selon les bases définies à l'article 4 de l'arrêté interministériel du 16 décembre 1983 et attribuée à M. Le Boucher, Receveur municipal.

ADMINISTRATION GENERALE ET FINANCES – ATTRIBUTIONS DE COMPENSATION – MONTANTS DEFINITIFS 2019

Le Conseil communautaire décide de fixer les montants des attributions de compensation 2019 correspondant au transfert de voirie et fixe le montant définitif de l'attribution de compensation à verser aux communes membres ou à recevoir pour l'année 2019.

Il décide de fixer les conditions de révision libre de l'attribution de compensation pour la partie liée à la valorisation du volontariat de la contribution SDIS en prévoyant que le montant de l'AC de chaque commune engagée dans cette démarche sera revu chaque année par le Conseil communautaire par simple délibération en fonction des montants de valorisation du volontariat communiqués par le SDIS et refacture à la ville d'Erquy la gestion de l'espace public numérique pour l'année 2018 à 39 640 € compte tenu de l'impossibilité de fixer une AC sur cet exercice.

ADMINISTRATION GENERALE ET FINANCES – GARANTIE D’EMPRUNT – SA HLM ARMORIQUE HABITAT – LOGEMENTS SOCIAUX (ANDEL)

Dans le cadre d’un programme de construction de 7 pavillons à Andel, le Conseil communautaire accorde la garantie de Lamballe Terre & Mer à hauteur de 50 % (soit 367 989,50 €) pour le remboursement du prêt d’un montant de 735 979,00 €, souscrit par Armorique Habitat auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations. Il autorise le Président ou son représentant à intervenir au contrat de prêt qui sera passé entre la Caisse des Dépôts et Consignations et Armorique Habitat.

ADMINISTRATION GENERALE ET FINANCES – GARANTIE D’EMPRUNT – SA HLM COOPALIS – LOCATION ACCESSION (LAMBALLE-ARMOR)

Dans le cadre d’un programme de construction de 6 logements à Lamballe-Armor, le Conseil communautaire accorde la garantie de Lamballe Terre & Mer à hauteur de 50 % (soit 483 000 €) pour le remboursement du prêt PSLA 2019 « Opération de 6 logements à Lamballe-Armor » d’un montant de 966 000,00 €, souscrit par la SA d’HLM Coopalis auprès de la Caisse du Crédit Mutuel ARKEA BEI. Il autorise le Président ou son représentant à intervenir au contrat de prêt passé entre le Crédit Mutuel ARKEA BEI et la SA d’HLM Coopalis.

ADMINISTRATION GENERALE ET FINANCES – REVALORISATION DES TARIFS AU 1^{er} JANVIER 2020

Le Conseil communautaire approuve les tarifs relatifs aux locations de salles, prestations des services techniques et tarifs de la ludothèque, applicables au 1^{er} janvier 2020.

ADMINISTRATION GENERALE ET FINANCES – ECHANGEUR DE LA VILLE ES LAN (RESTRUCTURATION) – CONVENTION DE FINANCEMENT – AVENANT N°1

Le Conseil communautaire approuve l’avenant n°1 à la convention de financement pour la restructuration de l’échangeur de la Ville es Lan à Lamballe-Armor.

REORGANISATION DE LA DIRECTION DEPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES (DDFIP) EN COTES D’ARMOR

Le Conseil communautaire réaffirme son exigence de disposer au sein de son territoire d’une capacité d’écoute, de conseil et d’intervention des services des finances publiques aptes à accompagner le développement des collectivités et de leur population, avec les sites qui le permettent à ce jour (Jugon-Les-Lacs Commune nouvelle, Lamballe-Armor, Moncontour, Pléneuf-Val-André), insiste sur la nécessité d’accueillir les personnes qui le souhaitent dans les meilleures conditions d’accessibilité, refuse le transfert du service de soutien aux collectivités à Dinan et considère que les services publics sont indispensables à l’équité sur les territoires et au service des populations, notamment les plus âgées.

EAU ASSAINISSEMENT – TARIFS 2020

Le Conseil communautaire adopte les tarifs applicables au 1^{er} janvier 2020.

EAU ASSAINISSEMENT – TRANSFERT COMPETENCES – TRANSFERT ET INTEGRATION DES RESULTATS

Dans le cadre du transfert des compétences eau potable et assainissement collectif à Lamballe Terre & Mer, le Conseil communautaire approuve le transfert des résultats et accepte la possibilité de réaliser sur 5 ans maximum ce transfert.

TOURISME – ASSOCIATION DU CHATEAU DE LA HUNAUDAYE – CONVENTION 2019-2021

Le Conseil communautaire approuve les objectifs et les modalités du partenariat avec l’association du château de la Hunaudaye pour la période 2019-2021.

TOURISME – EQUIPEMENT DU BOTRAI (SAINT-TRIMOEL) – GESTION ET EXPLOITATION – SAISINE COMMISSION CONSULTATIVE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX

Le Conseil communautaire saisit pour avis la Commission Consultative des Services Publics Locaux dans le cadre de la délégation de service public pour la gestion et l’exploitation de l’équipement du Botrai.

SPORTS – PISCINE DE LA TOURELLE (PLEMY) – GESTION ET EXPLOITATION – SAISINE COMMISSION CONSULTATIVE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX

Le Conseil communautaire décide de reporter ce point.

DEVELOPPEMENT DURABLE ET MILIEUX NATURELS – CONTRAT DE BASSIN VERSANT RANCE-FREMUR 2020-2022 – APPROBATION

Le Conseil communautaire approuve le programme d’actions du futur contrat Rance-Frémur pour la période 2020-2022 et la participation financière prévisionnelle de Lamballe Terre & Mer de 43 350 € sur 3 ans. Il autorise Dinan Agglomération à porter pour le compte de Lamballe Terre & Mer les actions prévues sur son territoire.

URBANISME – AUDIAR – ADHESION

Afin de disposer d’outils d’observation et d’évaluation, d’être acteur stratégique de développement à une échelle inter-départementale et d’être au cœur du débat territorial et des coopérations entre les collectivités adhérentes, le Conseil communautaire décide de l’adhésion de Lamballe Terre & Mer à l’AUDIAR (Agence d’Urbanisme et de Développement Intercommunal de l’Agglomération Rennaise) à compter du 1^{er} janvier 2020.

HABITAT – CESSION A BATIMENTS ET STYLES DE BRETAGNE (BSB) – PARCELLE A LANDEHEN

Dans le cadre de la construction de 2 logements locatifs sociaux à Landéhen, le Conseil communautaire cède à l’euro symbolique la parcelle cadastrée AC N°31 à la société Bâtiments et Styles de Bretagne (BSB). Les frais d’acte sont à la charge de l’acquéreur.

HABITAT – OPERATION DE REVITALISATION DE TERRITOIRE

Le Conseil communautaire valide l’engagement de Lamballe Terre & Mer dans la définition puis le conventionnement d’une Opération de Revitalisation de Territoire, prend acte des communes qui souhaitent s’engager dans ce dispositif et mandate l’AUDIAR pour accompagner Lamballe Terre & Mer dans l’élaboration d’une étude d’opportunité.